



Bonne année 2017

EDITO

Le RAM « les Marmottes » vous souhaite une bonne et heureuse année 2017.

Le 1^{er} janvier 2017, la C.C. Varennes-Forterre a fusionné avec deux autres entités pour devenir la « Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire » soit un territoire de 44 communes (voir page 4).

Votre RAM a fait évoluer son planning d'animations, notamment pour l'atelier de motricité qui sera à présent proposé le jeudi matin.



Céline DOZIERES

Animatrice du RAM « Les Marmottes »

Sommaire



L'atelier des petites mains.....	p 2/3
L'actu du RAM.....	p 4
A noter.....	p 5
Retour en images.....	p 6/7
Anniversaires.....	p 8
La boîte à idées.....	p 9
Dossier.....	p 10/11
Votre RAM Les Marmottes	p 12

L'atelier des petites mains

			Où	Activité/atelier
Janvier 2017	Lundi 16	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Bonhomme de neige
	Mardi 17	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Pingouin
	Jeudi 19	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de Motricité
	Vendredi 20	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Animations avec la crèche
	Lundi 23	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Arbre de l'hiver
	Mardi 24	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier peinture
	Jeudi 26	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de Motricité
	Vendredi 27	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier de manipulation
	Lundi 30	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier collage
	Mardi 31	---	RAM fermé	Pas d'atelier motricité

Février 2017	Jeudi 2	9h30 - 12h30	Saint-Gérard-le-Puy	Peinture
	Vendredi 3	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Jeux d'encastresments
	Lundi 6	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Flocons de neige
	Mardi 7	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Flocons de farine
	Mercredi 8	10h00 - 12h00	Montoldre - Gayette	Atelier Agilité
		15h00 - 17h00	lieu à confirmer	Chandeleur
	Jeudi 9	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de Motricité
	Vendredi 10	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier comptines et jeux de doigts
	Lundi 13	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier peinture spéciale
	Mardi 14	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier sable à colorer
	Jeudi 16	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier de Motricité
	Vendredi 17	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Activités sensorielles
	du 20 au 24	Congés d'hiver du RAM		
	Lundi 27	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier créatif
	Mardi 28	---	---	RAM fermé

L'atelier des petites mains

			Où	Activité/atelier
Mars 2017	Mercredi 1	10h00 - 12h00	Montoldre - Gayette	Atelier Agilité
	Jeudi 2	9h30 - 12h30	Saint-Gérard-le-Puy	Atelier collage
	Vendredi 3	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier déguisements
	Lundi 6	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier printemps
	Mercredi 8	15h00 - 17h00	Montoldre - Gayette	Carnaval
	Mardi 7	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Lion
	Jeudi 9	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de Motricité
	Vendredi 10	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Ateliers motricité et d'éveil sensoriel
	Lundi 13	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier collage
	Mardi 14	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Peinture printanière
	Jeudi 16	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de Motricité
	Vendredi 17	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Sable à modeler
	Lundi 20	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Peinture printanière
	Mardi 21	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Collage de printemps
	Jeudi 23	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de Motricité
	Vendredi 24	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier découverte
	Lundi 27	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Collage de printemps
	Mardi 28	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier découpage
Jeudi 30	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de Motricité	
Vendredi 31	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier de manipulation	

Avril 2017	Lundi 3	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Panier de Pâques
	Mardi 4	---	---	RAM fermé
	Mercredi 5	10h00 - 12h00	Montoldre - Gayette	Atelier d'agilité
	Jeudi 6	9h30 - 12h30	Saint-Gérard-le-Puy	Atelier découverte
	Vendredi 7	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier semoule
	Lundi 10	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier peinture spéciale
	Mardi 11	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Panier de Pâques
	Mercredi 12	15h00 - 17h00	Montoldre - Gayette	Spectacle à la maison de retraite
	Jeudi 13	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de motricité
	Vendredi 14	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Jeux de doigts sur le printemps
	Lundi 24	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Chasse aux œufs
	Mardi 25	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Atelier de collage
Jeudi 27	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du LAEP	Atelier de motricité	
Vendredi 28	9h30 - 12h30	Varennes/A - Salle du RAM	Bouteilles sensorielles	



Loi NOTRe

Création de la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire

Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes Val de Besbre Sologne Bourbonnaise, Donjon Val Libre et Varennes-Forterre ont fusionné pour devenir la **Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire**.



Un nouveau territoire de 44 communes se dessine :
 Avrilly - Beaulon - Boucé - Châtelperron - Chavroches - Cindré - Créchy
 Diou - Dompierre-sur-Besbre - Jaligny-sur-Besbre - Langy - Le Bouchaud
 Le Donjon - Le Pin - Lenax - Liernolles - Loddès - Luneau - Mercy
 Monétay-sur-Loire - Montaigne-le-Blin - Montaigne-en-Forez
 Montcombroux-les-Mines - Montoldre - Neuilly-en-Donjon
 Pierrefitte-sur-Loire - Rongères - Saint-Félix - Saint-Gérard-de-Vaux
 Saint-Gérard-le-Puy - Saint-Léon - Saint-Pourçain-sur-Besbre - Saint-Voir
 Saint-Didier-en-Donjon - Saint-Léger-sur-Vouzance - Saligny-sur-Roudon
 Sanssat - Sorbier - Thionne - Treteau - Trèzelles - Varennes-sur-Allier
 Varennes-sur-Tèche - Vaumas.

Le Relais Assistantes Maternelles « Les Marmottes » reste un service de cette nouvelle intercommunalité.

Les vendredis pas comme les autres

Un atelier consacré à l'éveil des sens est proposé aux enfants chaque vendredi. La matinée commence par des jeux libres, puis vient la chanson du bonjour avec l'arrivée des marmottes. Chaque enfant a la sienne et vient ensuite la chercher pour l'accrocher dans un paysage spécialement conçu.

A la suite de ces rituels, les enfants éveillent leur 5 sens à travers de petits ateliers : la semoule, les bouteilles sensorielles, les jeux de doigts, jeux moteurs (*cerceaux musicaux*)...

Ces matinées se terminent par un temps calme avec des histoires et une collation pour recharger les batteries.

Changement de planning

- A partir du 19 janv. 2017, les ateliers de motricité seront organisés le jeudi (*sauf 1^{er} jeudi du mois*) de 9h30 à 12h30 dans la salle du L.A.E.P.,

- Les mercredis matins ne seront plus consacrés à la motricité mais l'atelier d'agilité à la maison de retraite à Montoldre se poursuit tous les 1^{ers} mercredis du mois le matin,

- Le RAM sera fermé le 1^{er} mardi de chaque mois.

Congés de printemps

Le RAM « Les Marmottes » sera fermé à l'occasion des :

- Congés d'hiver

Du lundi 20 février
 au vendredi 24 février 2017

- Congés de printemps

Du lundi 17 avril
 au vendredi 21 avril 2017.

Des rendez-vous à ne pas manquer

Pour l'année 2017, le Pôle Petite Enfance organisera deux réunions à thèmes / tables-rondes
les 27 juin et 28 novembre à 19h15.

Le RAM « Les Marmottes » vous informera par courrier des thèmes abordés.

De plus, une soirée d'analyse de la pratique professionnelle vous sera proposée
le jeudi 16 mars 19h30.



Point juridique - Prise de congés annuels

Références - Texte de loi

Art. L. 3141-3 et suivants du Code du travail - Art. 12 de la Convention collective du 1^{er} juillet 2004
 Art. L. 423-23 et Art. D. 423-16 du Code de l'action sociale et des familles

Avec quelques spécificités, les dispositions du Code du travail relatives aux congés payés et communes à tous les salariés sont applicables aux assistantes maternelles employées par un particulier. Le droit aux congés payés est acquis à toute assistante maternelle dès le premier jour de travail. L'assistante maternelle employée par un particulier acquiert **2,5 jours ouvrables de congés payés par période de 4 semaines de travail (ou assimilées à du travail effectif)** dans la limite de 30 jours ouvrables par an.

Quand prendre les congés payés ?

Les congés acquis doivent être pris du 1^{er} mai de l'année en cours au 30 avril de l'année suivante. La date de départ est fixée par l'employeur lorsqu'il est unique ou lorsqu'un accord est trouvé entre l'ensemble des employeurs. En cas de multi-employeurs, et à défaut d'accord entre eux, l'assistante maternelle fixe elle-même les dates de congés payés (avant le 1^{er} mars) : 4 semaines entre le 1^{er} mai et le 31 octobre et 1 semaine entre le 1^{er} novembre et le 30 avril. Un congé d'une durée minimum de 2 semaines consécutives (12 jours ouvrables) doit être pris entre le 1^{er} mai et le 31 octobre. À la demande de l'ensemble des employeurs et avec l'accord du salarié, le congé principal peut être fractionné.

Dans les mêmes conditions, une partie du congé principal (hors 5^e semaine) peut être pris après le 31 octobre : si plus de 6 jours sont pris en dehors de la période 1^{er} mai - 31 octobre, l'assistante maternelle a droit en contrepartie à 2 jours supplémentaires, si 3 à 5 jours sont pris après cette date, elle a droit à un jour de congé supplémentaire.

Agilité - Montoldre 1^{er} merc. du mois



Les enfants du RAM partagent chaque mois une matinée avec les résidents de la maison de retraite. Au programme : parcours moteur et pause goûter.

« La Cie les Faciles Phénomènes Mobiles » a proposé un spectacle féerique aux enfants des trois structures avec plein de couleurs et de personnages à l'occasion de l'inauguration du Pôle Petite Enfance.

Spectacle « tout s'envole » Merc. 5 oct.



Rencontre avec les enfants de la crèche
Réalisation de décors de Noël (étoiles, bonhommes de neige et rennes) avec de la pâte à sel colorée. Les enfants ont eu le choix de déposer ces décorations sur le sapin du RAM ou sur le leur.

Décoration du sapin de Noël



Les enfants ont décoré le sapin de Noël avec du carton, de la peinture verte, des bouchons, des flocons de neige et des éléments dorés pour ensuite l'installer dans la salle d'animation du RAM.

Conteuse « Lire et faire lire »



Une conteuse de l'association « Lire et Faire Lire » est venue raconter des histoires aux enfants en commençant par un air de musique, puis des livres et des marionnettes.

Médiathèque : une fois par mois



Christiane, la conteuse a raconté des histoires de Noël avec de beaux livres en 3D, puis les enfants ont découvert d'autres livres.

Livre sensoriel



Marie-Claire, assistante maternelle a raconté l'histoire de Pierrot et de Martine aux enfants, avec le livre sensoriel qu'elle avait réalisé avec Romane (stagiaire E.J.E.).

Lectures sous la tente



Céline l'animatrice a raconté des histoires dans une tente étoilée : « Grosse colère », « Chut », « Le loup est revenu »... avant de retourner dans la maison de nounou.

Animations à Gayette - de sept à déc 2016



Le RAM les Marmottes s'est rendu plusieurs fois à la maison de retraite pour des matinées thématiques : jeux sportifs, chansons d'hier et aujourd'hui ou encore théâtre chinois.

Spectacle de Noël Merc. 14 déc.



Barnabé est venu faire un spectacle avec des instruments de musique d'Afrique. Un moment conclu par la venue du Père Noël avec des gourmandises pour les enfants et un goûter traditionnel pour l'occasion.

Bouteilles sensorielles



Romane (stagiaire E.J.E.) a créé avec les enfants des bouteilles sensorielles dans lesquelles se trouvent différents matériaux pour éveiller les sens (ouïe, toucher, vue...)

Semaine du goût



Durant toute la semaine les enfants ont découvert différents saveurs telles que le fromage, les légumes crus et cuits. Ils ont également utilisé du chocolat pour faire la peinture sur des bonhommes rigolos.

Léna 1 an. Laura. Mathis. Rose 2 ans.
Marie France et Simone ont fêté leurs anniversaires
au RAM « Les Marmottes ».



à lire

Le Loup est revenu !

Auteur - Illustrateur :
Geoffroy de Pennart
5 À 7 ANS ALBUMS



Résumé : Monsieur Lapin a peur d'aller se coucher.
Il vient de lire une nouvelle terrifiante dans le journal :
le loup est revenu. TOC ! TOC ! TOC !
Est-ce le loup ? Oh ! non ! est-ce le loup ?

à chanter

Clac la bulle !

Un petit poisson
Nage, nage tout en rond !
Il ouvre sa bouche
Une petite bulle monte, monte...
Et clac la bulle !



à
fabriquer

Peinture aux pieds

Pour cette activité
Il me faut :

- une feuille de couleur
- de la peinture blanche
- des pinceaux
- du carton
- un crayon noir
- des yeux mobiles si vous avez.



Photo : <http://lamaisonfeerique.canalblog.com/>

1. Mettre de la peinture blanche sous les pieds des enfants puis poser les pieds sur une feuille colorée ;
2. Découper dans du carton bonnets, écharpes et le nez puis peindre en couleurs ;
3. Dessiner au crayon noir les bras et la bouche ;
4. Coller des yeux mobiles.

Une poule

C'est une poule qui a pondu
un œuf,
Le premier l'a ramassé
Le deuxième l'a cassé
Le troisième l'a fait cuire
Et le petit dernier,
Il lèche le plat, Il lèche le plat,
Il lèche le plat....



L'enfant de 0 à 6 ans et les écrans

De nos jours, les écrans occupent une place importante dans notre vie quotidienne.

Les enfants considèrent aujourd'hui la télévision comme la 3^{ème} prédominante de leur horaire journalier, après le sommeil et l'école. Le jeu est, quant à lui, relégué en 4^{ème} position.

98% des foyers possèdent une télévision et la regardent en moyenne 3h par jour. Parmi les 2,4 écrans d'un foyer moyen, on constate que de plus en plus de chambres d'enfants sont équipées d'une télévision.

Dans ce dossier, nous allons aborder toute l'importance du rôle éducatif des parents dans les choix des images et du temps passé devant les écrans.

Portée du champ d'attention de l'enfant lorsqu'il regarde un écran :

A 3 mois, les bébés peuvent fixer un écran allumé pendant de courtes périodes si un adulte le met devant. Mais, l'attention visuelle qu'ils portent à l'écran semble exiger un effort considérable. En effet, des bébés de ce groupe d'âge qui ont regardé la moitié ou plus d'un dessin animé télévisé de 6 minutes, ont manifesté par la suite des signes de fatigue, notamment des pleurs, de l'irritabilité, des bâillements.

Dès l'âge de 6 mois, les bébés se montrent intéressés par l'écran et sont attentifs, durant des périodes pouvant atteindre 16 minutes, si on le place dans un parc à proximité. Toutefois les bébés ont souvent des choses bien plus intéressantes à faire comme prendre des objets, manger...

A 1 an, ils voient surtout des manifestations de lumière et des sons qu'ils peuvent en déployant des efforts, regrouper parfois en une seule image comme celle d'un personnage qui parle ou agit.

A 14 mois, les enfants ont la capacité de regarder attentivement les écrans. A cet âge, on observe un phénomène de mimétisme. En effet ces bébés réussissent à retenir et à imiter les gestes observés sur les écrans. Les parents doivent donc éviter d'exposer leurs enfants aux représentations violentes et aux autres images susceptibles d'être imitées.

Vers 2 ans et demi, les enfants appréhendent l'écran de manière différente. Le temps moyen qu'ils passent à proximité d'un écran allumé ne change guère. En revanche, ils sont 3 à 4 fois plus attentifs à ce qu'ils regardent.

A 3 ans et plus, la plupart des enfants déclarent avoir une émission favorite. Ils se montrent très fidèles à certains programmes comme les émissions éducatives pour enfants, films d'action ou d'aventure...

Les enfants de cet âge peuvent dire d'un dessin animé qu'il « n'est pas vrai ».



Néanmoins, si dans les dessins animés les personnages sont imaginaires, cela n'empêche pas aux enfants d'âge préscolaire de s'identifier à eux. Plus le personnage est irréel, plus les enfants ont tendance à vouloir lui ressembler.

Quand leur enfant est confronté à la peur de l'image, les parents ont parfois recours à des stratégies cognitives comme celle de rappeler que les scènes effrayantes ne sont pas réelles. **Cela n'aide en rien l'enfant à maîtriser sa peur.** Même prévenus, ces derniers manifesteront leur peur par des angoisses, un sommeil perturbé...

En conclusion, les enfants perçoivent différemment les écrans en fonction de leur âge. Le rôle de l'adulte est de modérer la durée d'exposition et de choisir des programmes adaptés. Il s'agit, également, de rester vigilant sur la perception et la compréhension que l'enfant fait de ces images.

Astrid CHABARLIN,
Éducatrice de jeunes enfants et directrice de crèche.

Votre RAM « Les Marmottes »

Céline DOZIERES,
animatrice du RAM « Les Marmottes »
 est à votre disposition au siège du RAM
 Rue Jules Dupré 03150 Varennes-sur-Allier
 (dans les locaux de la crèche Brin d'Éveil)

Par téléphone : 04 70 45 85 30 ou 06 88 61 30 40
 Par mail : ram-les-marmottes@interco-abl.fr

NOUVEAU : www.interco-abl.fr



Ateliers sensoriels du vendredi

Les horaires de votre RAM « Les Marmottes »

LUNDI	<p>9h30-12h30 Animation au RAM à Varennes/A</p> <p>13h30-17h15 Permanence administrative</p>
MARDI	<p>9h30-12h00 Animation au RAM à Varennes/A</p> <p>13h30-17h15 Permanence administrative</p>
MERCREDI	<p>Matin Pas d'animation sauf 1^{er} mercredi du mois Agilité à Gayette</p>

JEUDI	<p>9h30 - 12h30 Atelier de motricité en salle du LAEP Sauf 1^{er} jeudi du mois à St-Gérand-le-Puy</p> <p>13h30-16h30 Permanence administrative</p>
 VENDREDI	<p>9h30-12h15 Animation au RAM à Varennes/A</p>



Edition n°45 - Janvier- Février- Mars- Avril 2014 - ISSN : 2107-4240 - Dépôt légal : juin 2005
 Impression : Alpha Numériq' (Moulins- 03) - Tirage : 200 exemplaires
 Crédits photos : RAM « Les Marmottes » / Pixabay - Conception : Service communication



Vous souhaitez recevoir l'InfoRAM par mail ou voie postale, n'hésitez pas à contacter le RAM

CHANGEMENT DE SITUATION : assistantes maternelles pensez à informer votre relais
 Coupon à retourner au RAM «Les Marmottes » - Rue Jules Dupré 03150 VARENNES SUR ALLIER

Nom : Prénom.....
 Adresse : Code postal : Commune :
 Tél. : Mail :

je déménagement : nouvelle adresse :

je peux accueillir nouvel(aux) enfant(s) pas de nouvel accueil possible je n'exerce plus